

Monsieur le Président, Monsieur le Haut Commissaire,  
Messieurs les Ministres, Excellences,  
Mesdames et Messieurs les délégués,

A notre tour nous aimerions vous féliciter, Monsieur le Président, pour le travail remarquable accompli cette année au sein du Comité Exécutif. Nous voudrions également rendre hommage au Haut Commissaire et à son personnel dévoué qui ont su répondre avec succès aux exigences du mandat du UNHCR dans le domaine de la protection des réfugiés et pour faire face aux nouveaux défis qui se présentent, nombreux.

La Grèce s'aligne pleinement sur le rapport fait par son Excellence l'Ambassadeur de France Jean-Baptiste Mattei s'exprimant au nom de l'Union Européenne.

Cependant, nous voudrions à notre tour exprimer notre satisfaction profonde pour la réponse rapide et adéquate du UNHCR à la récente crise en Géorgie. La Grèce a - pour sa part - apporter son soutien par une contribution volontaire.

Comme la Présidence de l'Union Européenne l'a indiqué, les situations désespérées dont nous sommes témoins en Méditerranée demandent une prise de position commune et une étroite collaboration des pays concernés avec le UNHCR qui doivent unir leurs efforts pour combattre le trafic humain.

Bien que la situation en Irak s'améliore sensiblement, les réfugiés irakiens restent toujours une préoccupation pour les pays voisins, dont la Grèce qui soutient l'action du UNHCR dans sa recherche de solutions durables.

La Grèce voudrait exprimer également sa satisfaction profonde de voir l'engagement du Haut Commissariat vers une meilleure gestion des ressources du sol et de l'énergie et confirmer son soutien à l'engagement du UNHCR pour son action associée à celles d'autres agences humanitaires.

Dans la recherche des solutions aux problèmes que rencontre l'Europe avec le douloureux problème de l'asile, la Grèce soutient pleinement l'initiative de la Présidence française pour la création d'un espace commun d'asile qui permettrait une solidarité accrue des Etats membres pour partager cette charge.

Dans ce contexte, la Grèce a proposé d'accueillir le bureau central de gestion de l'asile une fois que le principe serait adopté.

La Grèce est une des portes de l'Europe pour l'arrivée de réfugiés. Le pays étant devenu en raison de sa frontière maritime extrêmement étendue, un passage entre le sud, l'est et le nord pour de grands mouvements migratoires. La Grèce a ainsi reçu ces cinq dernières années une pression migratoire énorme. En 2007, elle a accueilli plus de 112.000 clandestins. Cette augmentation dramatique conduit naturellement à une multiplication des demandes d'asile – plus de 461% entre 2004-2007. Nombre de ces demandes cachent des raisons économiques. Mais il s'agit également de demandes de transit pour des destinations finales autres que la Grèce.

Il faut souligner que malgré cette pression, la Grèce s'est engagée sans réserve dans l'accueil de ces personnes protégées par la Convention de 1951 et le Protocole de 1967.

Les groupes plus vulnérables ont reçu une protection spécifique, en particulier les mineurs et les femmes. La protection de mineurs incombe au procureur de mineurs qui suit attentivement leur prise en charge. La Grèce s'est également fortement impliquée dans le combat contre le trafic humain, non seulement au niveau de la répression mais également dans le domaine de la prévention. Un Plan d'Action National a ainsi été élaboré afin de protéger et aider les victimes du trafic.

Un nombre important de contrebandiers et de trafiquants – environ 1500 - a été arrêté tant sur terre que sur mer, jusqu'en août 2008.

L'action préventive se fait en collaboration avec un certain nombre de pays voisins en mettant en application des programmes d'assistance et d'information aux victimes potentielles du trafic, en particulier les femmes, groupe de population le plus vulnérable concerné par le trafic. Un mémorandum de coopération a été également signé avec UNHCR pour les femmes, les filles, les réfugiés et les demandeurs d'asile.

Retenons que les gardes côtes ont dû faire face à un autre problème grave : celui du sauvetage de ces clandestins qui arrivent souvent dans des conditions précaires. Entre janvier et août 2008, près de 4.137 personnes ont été sauvées au cours de 217 opérations de recherche et sauvetage.

En conclusion, Monsieur le Président, nous voudrions réitérer notre profonde appréciation pour toutes les actions du Comité Exécutif durant cette année.

Monsieur le Président, Monsieur le Haut Commissaire,  
Messieurs les Ministres, Excellences,  
Mesdames et Messieurs les délégués,

Merci pour votre attention.